MISSION 15 DU CFA

ANTICIPATION VOLONTAIRE DE L'ÉCOLE

EMS
Epinay Management School

Zéro accident, ça se prépare.

15

LE CADRE — ANTICIPATION VOLONTAIRE DE L'ÉCOLE

Anticipation volontaire de l'école — cette mission ne figure pas encore à l'article L6231-2 du Code du travail : EMS la met en œuvre par avance et la présente comme telle.

Les jeunes travailleurs sont statistiquement les plus exposés aux accidents du travail — premiers mois, gestes nouveaux, consignes qu'on n'ose pas faire répéter. L'école a choisi d'en faire une mission à part entière, sans attendre que la loi l'impose.

CE QUE L'ÉCOLE MET EN PLACE

- **Signaler AVANT l'accident**
  machine sans protection, équipement manquant, gestes dangereux : une fiche déclenche vérification et actions tracées.
- **Le droit de retrait existe**
  face à un danger grave et imminent, tu peux te retirer de la situation (art. L4131-1) — préviens ton employeur, puis l'école.
- **Sensibiliser ton employeur**
  la prévention est d'abord sa responsabilité : document unique d'évaluation des risques, équipements, formation renforcée pour les mineurs.
- **Si un accident arrive**
  soins d'abord, information de l'employeur sous 24h, déclaration à la CPAM sous 48h et feuille d'accident : le guide réflexe tient sur une page.

SUR LE SITE

ems-epinay.com
L'école, ses formations et ses contacts.

DANS L'APPLICATION

app.ems-epinay.com
Tes documents et tes démarches — c'est où mène le code à droite.

ET DE VIVE VOIX

Aux permanences
Tous les après-midi, à l'école

LES DOCUMENTS DE CETTE MISSION

- Guide réflexe — en cas d'accident du travail
- Fiche de signalement — situation dangereuse au travail
- Guide de prévention et gestion des accidents du travail

À retrouver dans ton application, rubrique Ma formation.

QUI PORTE CETTE MISSION

Glenn Roullier
Responsable relations entreprises

Permanences — Tous les après-midi, à l'école

g.roullier@ems-epinay.com
01 84 21 01 51

Scanne : ton espace — tes documents et tes démarches.